



Amicale des sentiers pédestres
de VIGNOLS et des environs
FFRandonnée
www.randovignols.com

☺ **2019/2020**, une nouvelle saison commence, si vous souhaitez continuer la randonnée avec notre Amicale, nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre adhésion à la FFRP en prenant votre licence.

Veillez établir votre chèque à l'ordre de :


Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols

IRA – 1 Personne : 27.00 €
FRA – Familiale : 53.80 €
FRAMP – monoparent : 30.60 €

IMPN – Multiloisirs : 37.00 €
IRA ANP – licence Associative
Non Pratiquant : 25.70 €

JOURNAL : « Passion Rando » : 8.00 €

 **Certificat médical**

 **Adresse** : Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols
Mairie de Vignols
19130 VIGNOLS

Adresse :

Tél. :

Mail :

Nom :
Prénom :
Date de naissance

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Nom :
Prénom :
Date de naissance

 **Certificat médical**

Les adhérents randonneurs sont tenus de joindre à leur adhésion un certificat médical

Marche à suivre :

- **Première prise de licence chez ASPV:** Rendez vous chez votre médecin pour obtenir un certificat médical de **non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre** datant de moins d'un an.
- **Renouvellement de licence si nous sommes déjà en possession d'un certificat médical datant de moins de 3 ans :**
 - Soit vous répondez au questionnaire de santé que vous conservez et vous nous fournissez l'attestation à la place de votre certificat médical
 - Soit vous nous fournissez un certificat médical datant de moins d'un an.
- **Renouvellement de licence si le certificat médical que nous possédons date de plus de 3 ans :** vous nous fournissez un certificat médical de **non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre** datant de moins d'un an.

Vous trouverez ci-joint en pièces jointes le questionnaire de santé et l'attestation

Les stages

Vous aimez, vous pratiquez la randonnée pédestre régulièrement, vous souhaitez y donner un sens particulier : ludique, culturel, pédagogique, environnemental...

Nous vous informerons des stages ou formations qui seront dispensés par les différents organismes de randonnée.

Certaines initiations sont à l'étude pour être réalisées en interne.

Exemple : initiation à la lecture de carte et à l'orientation, initiation à l'utilisation du GPS, ...

Les stages proposés sont ouverts aux licenciés et aux détenteurs de la Randocarte®

☞ *Vous avez dû recevoir une information concernant les formations aux Premiers Secours Civiques de Niveau 1 proposées par le Comité Olympique Corrèze.*

Réductions avec la licence : pas de réduction sur les produits soldés dans les 3 magasins.

Inter Sport Brive et Tulle : 20 % sur la première paire de chaussure puis 10% toute l'année au rayon randonnée sur présentation de la carte inter sport et la licence

Décathlon Brive : convention non connue actuellement (à voir avec la direction)

Go-Sport Malemort et Boisseuil: 10 % et 15 % sur présentation de la licence et la carte GO SPORT

Avantages partenaires :

Des avantages sont offerts avec la licence

Consultez la page partenaires du site www.ffrandonnee.fr

Renseignements complémentaires : Paulette PRODEL 06 87 39 52 59
Jocelyne GRANCHO 06 71 05 66 43

Informations sur le magazine « Passion rando magazine »

Ce magazine qui paraît 4 fois par an est tiré à 70000 exemplaires. Il est vendu par abonnements et en kiosque.

Avec votre licence, il ne coûte que 8€/an.

C'est un magazine de découverte, et d'informations pratiques. Un magazine où la nature est traitée avec respect.

Le numéro à paraître au printemps (N°55, en mars-avril) va consacrer 16 pages couleurs à la CORRÈZE. Des itinéraires de randonnée corrézienne seront mis en valeur dans ce numéro.